

Marseille, le 07 janvier 2025

**Extrait compte rendu de la réunion du Conseil du  
Département Informatique et Interactions n°90  
qui s'est tenue le vendredi 13 décembre 2024 à 14h00**

**Réunion présidée** par Cyril TERRIOUX, directeur du département.

**Étaient présents** : Cécile CAPPONI – PR, Nadia CREIGNOU – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Alexis NASR – PR, Rachid OUTBIB – PR, Séverine FRATANI – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Nicolas PRCOVIC, Raquel URENA-PEREZ – MCF, Marius ROLLAND - CD-CME, Gisèle FIOL – IATSS, Louis BREUER – usager, Andreï UNCHESL - usager.

**Étaient excusés** : Frédéric BÉCHET – PR, Djamel HABET – PR (procuration N. Prcovic), Marc ALLAIN – MCF, Leonor BECERRA-BONACHE – MCF, Maxime BERGER – usager (procuration L. Breuer), Nathan TAOUREL – usager (procuration A. Unchesel), Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invitée permanente, Sylvain SENE – Directeur du LIS, invité permanent, Emmanuel GODARD – Directeur institut Archimède, invité permanent.

**Invités** :

**Secrétaire de séance** : Gisèle Fiol

**Ordre du Jour** :

- 1/ Informations du directeur,
- 2/ Validation PVs n°87, n°89,
- 3/ Election représentant usager au bureau du DII,
- 4/ Point sur la grille et les services 2024-2025,
- 5/ Discussions sur les modifications de l'offre de formation,
- 6/ Discussions autour de l'utilisation de l'IA dans les TPs et les projets informatiques,
- 7/ Discussions sur l'ouverture de la L3 à Saint Charles,
- 8/ Questions diverses.

Cyril Terrioux souhaite la bienvenue aux nouveaux usagers élus au conseil : Maxime BERGER, Louis BREUER, Nathan TAOUREL et Andreï UNCHESEL.

## 1/ Information du directeur

### - Salon de l'étudiant aura lieu :

Au parc Chanot, vendredi 17 janvier et samedi 18 janvier 2025.

### - Les JPO

À Aix-Montperrin, mercredi 29 janvier de 13h à 17h

À Marseille, samedi 1<sup>er</sup> février de 10h à 16h

L'UFR rapporte qu'il manque encore quelques volontaires pour représenter nos formations. Un appel va être fait.

### - Stage d'excellence pour les L1

Le dispositif est reconduit pour 2025.

Ce stage s'adresse aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année ayant une moyenne supérieure ou égale à 16/20 au 1<sup>er</sup> semestre.

### - Projet FIP 2025

Un premier retour est attendu pour le 16 décembre 2024, puis pour le 8 janvier 2025.

Au DII, une seule demande a été déposée par Moussa LABBADI à destination des étudiants de licence SPI, Master EEEA et Master TSI : « *Projet Systèmes Embarqués en Mécatronique* »

L'enveloppe demandée co-financée s'élève à 29 998,92€ dont 19 347,30€ de demande de subvention FIP et 10 651,62€ pris en charge sur les crédits du DII sur l'enveloppe du Master EEEA.

## 2/ Validation PVs n°87, n°89

### - PV n°87 : approuvé après corrections.

Rachid Outbib ne prend pas part au vote car il n'est pas d'accord avec le contenu du PV.

18 votants dont 3 procurations

- CONTRE : 2
- ABSTENTION : 8
- POUR : 8

### - PV n°89 : approuvé après corrections

19 votants dont 3 procurations

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 5
- POUR : 14

### 3/ Election représentant usager au bureau du DII

Louis BREUER s'est porté candidat pour représenter les usagers au bureau du DII.

Cyril Terrioux soumet au vote cette proposition.

La proposition est acceptée avec

19 votants dont 3 procurations

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : 19

### 4/ Point sur la grille et les services 2024-2025

La grille d'enseignement est quasiment remplie en totalité. Quelques heures sont encore à pourvoir (voir tableau ci-dessous). Il s'agit principalement d'encadrement de projets ou d'enseignements dédiés aux alternants.

	CM	TD	TP	AE
Licence Info				31
Licence MPCl			18	
Master EEEA	100	120		
Master Info			9	
<b>Total</b>	100	120	27	31

L'ensemble des services ont été déclarés. Quelques-uns restent déficitaires. Ils devraient être complétés notamment par l'encadrement de projets.

### 5/ Discussions sur les modifications de l'offre de formation,

Il est demandé de prévoir des modifications et corrections à coût constant.

Nous restons en attente du cadrage précis, mais il est recommandé de

- Privilégier les modifications structurelles motivées pédagogiquement
- Éviter les modifications cosmétiques

Le calendrier pour les modifications est le suivant :

- 7 février 2025 : Validation au niveau département
- 28 février 2025 : Validation au niveau UFR
- mai 2025 : Validation au niveau CFVU

La direction du DII a reçu des demandes de modifications pour les **parcours EEA et parcours SITER de la L3 SPI**.

Pour le parcours EEA, il s'agit de :

- Remplacer l'UE PPPE 3 par une UE PPPE3/Alternance
- Passer l'UE au S6
- Passer l'UE transition énergétique et développement soutenable au S5

Cette demande n'engendre aucune modification de coût.

Certains membres s'étonnent du passage du PPPE du S5 au S6 dans la mesure où cette UE permet souvent de préparer les candidatures en master.

Concernant le parcours SITER, les étudiants doivent actuellement choisir une UE parmi les deux options proposées, à savoir l'UE Traitement des images numériques et interactions physiques et l'UE Télécoms et routage (7 crédits chacune). Il a été constaté cette année un fort déséquilibre au niveau de la répartition des étudiants entre ces deux options. Il en résulte qu'une des options n'atteint pas le seuil permettant son ouverture tandis que l'équipe pédagogique de la seconde ne peut pas prendre en charge un effectif trop important. Il est donc proposé de remplacer ces deux UE par deux UE obligatoires de 4 crédits chacune et de réduire le nombre de crédits de l'UE Introduction aux télécoms (passage de 4 à 3 crédits). Les deux tableaux ci-dessous présentent la maquette actuelle et la maquette après modification avec les volumes horaires correspondants. Cette modification engendrerait une réduction globale de l'offre de formation de 29h eq TD et une réduction de 37,5h pour le DII. La demande est accueillie favorablement par le conseil.

Licence Sciences pour l'ingénieur - Parcours SITER -					heures				groupes				
		Cré	Nat	Dept	CM	TD	TP	AE	CM	TD	TP	AE	
pSPI6U79	Projet	3	oblig	Phys	0	6	24	0	0	3	3	0	90
pSPI6U80	Transition énergétique et développement so	3	oblig	Phys	10	0	20	0	1	0	1	0	35
pSPI6U81	Traitement du signal SITeR	4	oblig	Info	10	10	20	0	1	1	1	0	45
pSPI6U82	Introduction aux télécoms	4	oblig	Phys	20	16	4	0	1	1	1	0	50
pSPI6U83	Télécoms et routage	7	option	Phys	30	36	4	0	1	1	1	0	85
pSPI6U84	Traitement des images numérique et interacl	7	option	Info	35	0	35	0	1	0	1	0	87,5
pSPI6U85	Algorithmique et programmation 2	3	oblig	Info	12	12	6	0	1	1	1	0	36
pSPI6U86	Science des données	3	oblig	Info	8	7	15	0	1	1	1	0	34
													462,5

  

Licence Sciences pour l'ingénieur - Parcours SITER - S6					heures				groupe				
		Cré	Nat	Dept	CM	TD	TP	AE	CM	TD	TP	AE	
pSPI6U79	Projet	3	oblig	Phys	0	6	24	0	0	3	3	0	90
pSPI6U80	Transition énergétique et développement	3	oblig	Phys	10	0	20	0	1	0	2	0	55
pSPI6U81	Traitement du signal SITeR	4	oblig	Info	10	10	20	0	1	1	1	0	45
pSPI6U82	Introduction aux télécoms	3	oblig	Phys	18	0	12	0	1	1	2	0	51
pSPI6U83	Télécoms et routage	4	oblig	Phys	15	0	25	0	1	0	2	0	72,5
pSPI6U84	Traitement des images numérique et inte	4	oblig	Info	20	0	20	0	1	0	1	0	50
pSPI6U85	Algorithmique et programmation 2	3	oblig	Info	12	12	6	0	1	1	1	0	36
pSPI6U86	Science des données	3	oblig	Info	8	7	15	0	1	1	1	0	34
													433,5

Concernant

- **Le master Informatique** : de premières discussions ont été entamées et les demandes devraient être finalisées pour le conseil de janvier 2025.
- **La licence informatique** : Peu de modifications sont prévues. Un problème a été rencontré au niveau du S5 du parcours Maths-Info en Enseignement à Distance. Les étudiants de ce parcours doivent suivre une UE de mathématiques qui est initialement dispensée en L2 Maths. Le souci est que les rythmes des deux formations sont différents : la L3 est semestrialisée en vue de la procédure Mon Master, et pas la L2, ce qui engendre une charge de

travail supplémentaire pour l'équipe pédagogique (gestion des rythmes différents et deux examens à prévoir au lieu d'un seul). Cette année, la solution trouvée consiste à accorder quelques heures de plus aux enseignants pour prendre en compte le travail supplémentaire. La question se pose alors de modifier l'offre de formation pour éviter ce problème pour les années suivantes, mais, aucune solution satisfaisante ne semble se dégager. Par ailleurs, il serait souhaitable d'élargir le panel d'options proposés aux étudiants du parcours DLMI au S6 en piochant parmi les options déjà proposées dans le parcours Informatique. Cette modification se ferait à coût constant.

## **6/ Discussions autour de l'utilisation de l'IA dans les TPs et les projets informatiques**

- Problème pour les examens TP

Philippe Jégou a fait une demande auprès de la DirNum pour que les examens TP aient lieu sans accès à internet. La solution mise en place par le passé à Luminy s'avérant trop complexe et coûteuse en moyen humain, la DirNum de Saint Jérôme a proposé une nouvelle solution. Cette dernière, mise en place dans l'image VDI Linux- NoInternet, permet aux étudiants de faire des TP sans accès à Internet tout en conservant la possibilité d'utiliser Ametice.

Louis Breuer propose que les étudiants soient accompagnés pour apprendre à se servir correctement de ChatGPT.

Benjamin Monmege propose qu'un groupe de discussion soit créé avec des EC et des étudiants. Un appel va être lancé par la direction du département.

## **7/ Discussions sur l'ouverture de la L3 st Charles**

Cyril Terrioux rappelle qu'il y a actuellement 66 étudiants inscrits en L2 Informatique sur le site de Saint Charles. L'ouverture de la L3 sur Saint Charles permettrait d'assurer la continuité pour ces étudiants. L'idée serait d'ouvrir 1 TD / 2 TP à Saint Charles et de fermer 1 TD / 2 TP à Luminy tout en mutualisant les options. Le bilan serait de +162h eq TD.

Cyril Terrioux mentionne le mail de Sylvain Sené que le conseil a reçu ce jour et qui fait part de l'opposition du comité de pilotage scientifique du LIS à l'ouverture de la L3 sur Saint Charles (voir annexe).

Séverine Fratani demande pourquoi un tel empressement. Cyril Terrioux répond que, suite à l'ouverture de la L2 sur le campus de Saint Charles, il semble normal de se poser la question de l'ouverture de la L3 afin d'assurer la continuité pour les étudiants. Séverine Fratani pense que cela n'a pas de sens si le parcours MDI de licence informatique perdure.

La question du temps passé dans les transports pour se rendre à Luminy est évoquée. La position centrale de Saint Charles permettrait de réduire ce temps de trajet, ce qui n'est pas négligeable, en particulier, pour les étudiants qui travaillent à côté de leurs études.

La faisabilité pratique de cette ouverture est discutée. Il est souligné que cette année, des ATER ont dû assurer des cours en L2 Informatique à Saint-Charles en l'absence de volontaires parmi les enseignants permanents.

La possibilité de sonder l'ensemble des EC du DII et les étudiants de L2 est mentionnée et sera explorée si besoin avant d'envisager formellement l'ouverture de la L3 sur le site de Saint Charles.

## **8/ Questions diverses**

Cyril Terrioux rappelle les dates des prochains conseils de département :

- Vendredi 17 janvier 2025
- Vendredi 7 février 2025
- Vendredi 14 mars 2025
- Vendredi 18 avril 2025
- Vendredi 16 mai 2025
- Vendredi 13 juin 2025
- Vendredi 11 juillet 2025

Cécile Capponi rappelle que dans le cadre de l'UE « séminaire, recherche et développement », les étudiants rencontreront les 9 et 16 janvier prochain un large public de chercheurs auprès des lesquels ils présenteront des posters.

Line Jakubiec-Jamet revient sur le PV du conseil 89. Elle aurait souhaité que soit ajoutée dans le point 7 la phrase « Il faudrait pour cela identifier toutes les formations hors département dans lesquelles le département intervient. » Le PV ayant déjà été validé en début de séance, Cyril Terrioux répond que ce n'est pas possible, mais, propose que l'intervention soit rapportée dans le PV du présent conseil.

*La séance est levée à 16h50*

## **ANNEXE :**

*“Après discussion, le COPS du LIS a décidé de vous faire part de son opposition unanime à toute décision sur cette question qui aboutirait à l'ouverture de la L3 Informatique sur un nouveau site. Les arguments mis en avant sont les suivants :*

*- Le laboratoire est sur 2 sites à Marseille : ouvrir une formation à St Charles ne ferait que réduire la présence des membres du LIS au sein du laboratoire, en augmentant par ailleurs le nomadisme des personnels. Il faut l'éviter absolument car cela serait néfaste pour les activités de recherche des membres du LIS aussi membre du DII.*

*- En miroir, il ne peut être bénéfique pour les étudiants d'être sur un site qui est éloigné des sites quotidiens de leurs enseignants, car cela nuit à la possibilité pour eux d'avoir accès facilement à leurs enseignants.*

*- Cette éventuelle ouverture augmenterait la charge de formation alors qu'on s'apprête à réduire significativement les ouvertures de postes ces*

*2 à 3 prochaines années et qu'au moins 2 collègues vont partir :*

*Jean-Marc Talbot et Omar Boucelma. Cela mènera obligatoirement à l'augmentation des HC, ce qui nuira inévitablement au temps consacable aux activités de recherche.*

*- Dans le cas où ce qui permettrait d'envisager cette ouverture serait que les enseignants-chercheurs du DII ne sont finalement pas tant en sur-service que cela, alors le LIS pense qu'il serait plus raisonnable pour le bien-être des étudiants d'utiliser des HETD pour veiller à créer des nouveaux groupes de TD et de TP.”*